

Fête des foins

LES DEUX ALPES

DIMANCHE 2 AOÛT 2026

34 €



Départ de votre région en autocar de Grand Tourisme**** vers 05h45 suivant le lieu de prise en charge en direction des Deux-Alpes. Arrêt en cours de route pour petit déjeuner libre. Arrivée vers 09h45 pour assister au défilé traditionnel à 10h00 dans les rues de la station. Déjeuner libre. Puis à partir de 14h00, démonstration des chevaux attelés, danses folkloriques, vide grenier, poneys, marché de producteurs et artisans locaux, animations traditionnelles : fabrication de sabot, trépigieuse, fabrication huile de noix, jus de pomme, pain... Départ vers 16h30 pour route de retour, arrivée prévue vers 20h00 dans votre région.

Ce tarif comprend : le transport en autocar Grand Tourisme ****, le défilé et les animations

Ce tarif ne comprend pas : les dépenses à caractère personnel, les repas, l'assurance annulation : + 3 €



Palisse
AUTOCARS
La Passion du Voyage...

Ardèche / Drôme / Rhône

04 75 08 40 11

Bulletin de participation

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Téléphone Fixe : _____ Portable : _____

Mail : _____

Lieux de prise en charge souhaité : _____

Je désire participer à la **Fête des foins au DEUX ALPES**, le Dimanche 2 Août 2026 :

Nombre de personnes _____ x 34 € - Assurance annulation* _____ x 3 € (Chèque à l'ordre de d'autocars Palisse)

Je souscris à l'assurance annulation* à 3 € par personne : OUI NON : _____ x 3 € En cas de refus de souscription, j'ai pris connaissance que je ne pourrai prétendre à un remboursement ni un avoir en cas d'annulation ou d'absence.

Noms des participants _____

Afin d'enregistrer votre commande merci de nous renvoyer ce talon accompagné de votre règlement à l'adresse suivante : AUTOCARS PALISSE « Route Nationale 7 » 26600 GERVAIS. Pour tout renseignement contactez-nous au 04 75 08 40 11. A la réception de votre règlement nous vous appellerons pour vous confirmer votre inscription et une semaine avant le départ nous vous communiquerons les horaires et le lieu de départ le plus près de votre domicile. * L'assurance annulation doit obligatoirement être souscrite à l'inscription. Le remboursement se fera uniquement sous présentation d'un justificatif médical. L'assurance est souscrite à titre individuel. Pour les groupes, seules les personnes présentant un justificatif seront remboursées.